

Plan Tois Local

EN OCCITANIE

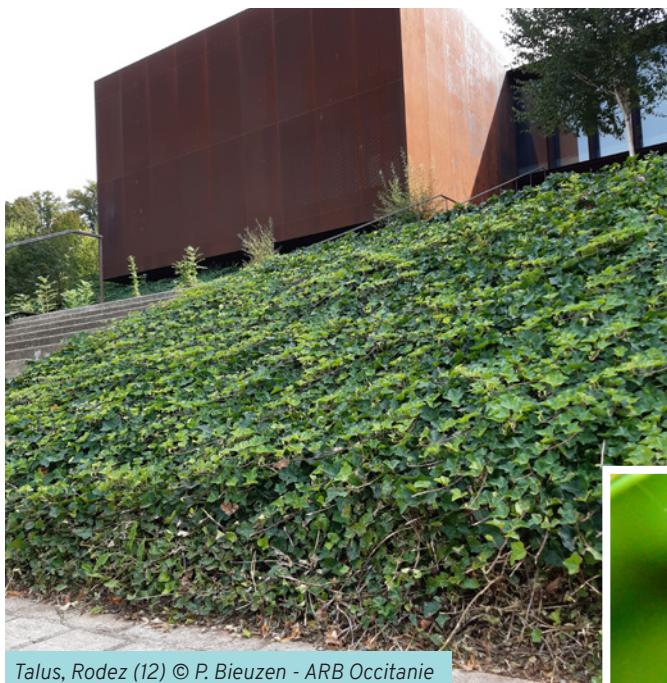


SUR LES TALUS ET PENTES



L'Agence Régionale de la Biodiversité est un établissement public de coopération, catalyseur de projets autour de la biodiversité, nous accompagnons les acteurs du territoire régional dans l'évolution de leurs pratiques de conception, d'aménagement comme de gestion pour une meilleure intégration de la biodiversité.

Ce fascicule dédié à la végétalisation de talus s'inscrit dans une démarche plus vaste, menée par des experts naturalistes et de l'accompagnement, pour valoriser les espèces indigènes d'Occitanie. La nature nous rend un certain nombre de services particulièrement importants pour l'espèce humaine, mais également pour l'ensemble de la biodiversité. Malheureusement, les activités humaines, et les aménagements en particulier, constituent trop souvent une menace pour la nature et ses services. La conservation de l'existant et le « planter local » sont des leviers concrets de transition écologique. Ainsi, le guide « [Plantons local en Occitanie](https://www.arb-occitanie.fr/) », disponible en version numérique (<https://www.arb-occitanie.fr/>) et papier, référence les espèces indigènes de la région, adaptées à la plantation. Il s'adresse aux gestionnaires publics ou privés « d'espaces de nature » comme aux professionnels de l'aménagement urbain et de la construction. Les **paysagistes-concepteurs** ont un rôle stratégique à jouer pour accompagner l'évolution des pratiques de végétalisation. Les **jardiniers professionnels, les écologues, ainsi que les pépiniéristes et les bureaux d'études** en seront aussi, nous en sommes convaincus, des utilisateurs. Ce fascicule apporte des éléments opérationnels adaptés à la plantation de végétaux locaux dans les talus et les pentes.



Talus, Rodez (12) © P. Bieuzen - ARB Occitanie

Coordination : Véronique Ventre, Solène Boulenger, Pierre Bieuzen

Comité de rédaction : Pierre Bieuzen (ARB Occitanie), Solène Boulenger (ARB Occitanie), Manuel Delafoulhouze (CBNPMP), Lara Dixon (CBN Med), Julie Geng-Borgel (Région Occitanie), Delphine Jung (OFB), Agnès Legendre (les CAUE d'Occitanie), Charly Levèque (CEN Occitanie), Florian Martel (FREDON Occitanie), Daniele Ori (AFAHC Occitanie), Damien Provendier (CBNPMP), Bruno Sirven (AFAHC Occitanie), Véronique Ventre (ARB Occitanie)

Réalisation graphique : Esope Montpellier

Photo de couverture : © M. Delafoulhouze - CBNPMP



Decticelle ©V. Meslier
- ARB Occitanie

POURQUOI VÉGÉTALISER EN VILLE ?

L'IMPORTANCE DE PLANTER LOCAL

- **Création d'habitats favorables à la biodiversité :** végétaliser les espaces urbains participe à la création de corridors écologiques permettant notamment aux oiseaux et aux insectes de se nourrir et se déplacer. Le déclin drastique des pollinisateurs souligne l'importance de la multiplication d'espaces fonctionnels pour la faune. Cela est rendu possible par l'utilisation de végétaux sauvages d'origine locale au sein des villes¹.
- **Réduction des effets d'îlot de chaleur :** les plantes permettent d'offrir des espaces ombragés et réduisent la température ambiante grâce à la vapeur d'eau relâchée durant le processus d'évapotranspiration.
- **Amélioration de la santé mentale et physique des habitants :** ces effets sont accentués par la qualité des espaces de nature/verts. Plus la biodiversité est riche, meilleurs sont les impacts sur la santé humaine².
- **Maintien de la spécificité du paysage local et embellissement de la ville :** l'utilisation massive d'une gamme restreinte d'espèces ornementales exotiques sans continuité avec les paysages naturels et la propagation d'espèces exotiques envahissantes contribuent à une homogénéisation des paysages non-fonctionnels, qui mettent en péril la diversité biologique locale. Favoriser les espèces indigènes, c'est préserver la richesse de notre paysage régional, tout en décorant les rues.



- **Mise en relation des citoyens et citoyennes avec la faune et la flore locales au quotidien :** le contact régulier à des éléments de nature renforce la compréhension et l'expérience de la biodiversité. Cela contribue à lutter contre l'**amnésie environnementale**³, qui correspond à la normalisation d'un environnement naturel de plus en plus dégradé.

1 Mata L, et al. Indigenous plants promote insect biodiversity in urban greenspaces. *Ecol Appl*. 2021.

2 Fuller Richard A, et al. Psychological benefits of greenspace increase with biodiversity, 2007, *Biol. Lett.*

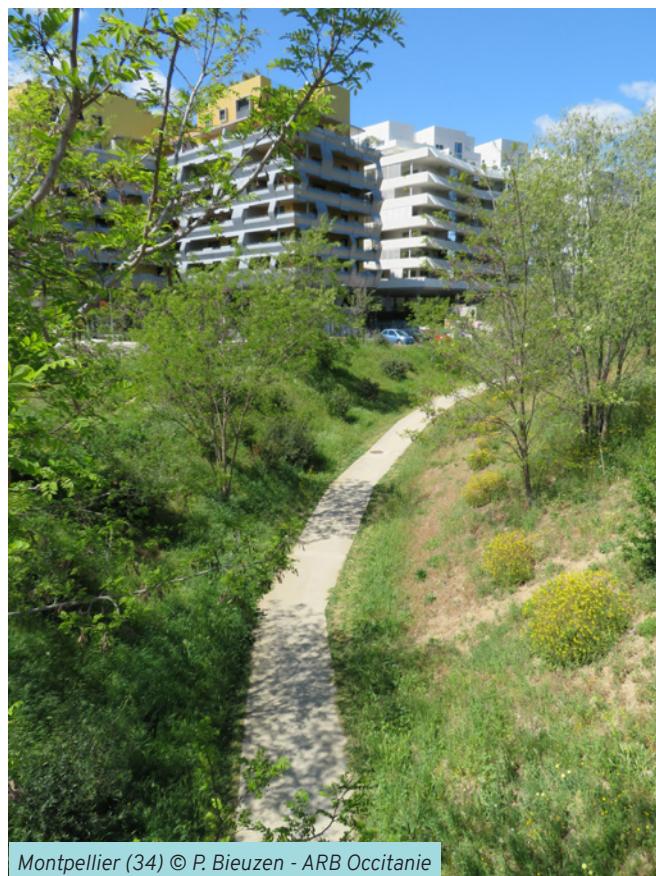
3 James R. Miller, Biodiversity conservation and the extinction of experience, *Trends in Ecology & Evolution*, Volume 20, Issue 8, 2005, Pages 430-434.

LES ATOUTS DE LA VÉGÉTALISATION DE TALUS



Les talus sont souvent délaissés dans les projets d'aménagement, c'est donc l'occasion d'amener du végétal lors de leur réalisation. Les talus peuvent servir de support d'éléments paysagers, les végétaliser offre de nombreux bénéfices :

- **Créer des réservoirs et des corridors écologiques.** Ils servent de lieu de vie et de refuge, facilitant la circulation des espèces et leur approvisionnement en nourriture. Cela permet d'assurer une continuité entre les milieux naturels du territoire et les milieux urbanisés.
- **Faciliter la gestion des eaux pluviales**, par l'infiltration de l'eau dans les sols, ce qui permet de recharger les nappes phréatiques.
- **Limiter l'érosion des sols** lors de fortes pluies, le système racinaire permettant de stabiliser le sol⁴. De plus, le talus ralentit la vitesse d'écoulement de l'eau limitant ainsi le ravinement.
- **Filtrer la pollution** : la végétation permet de capter les micropolluants (pm 2,5 et 3,5), ce qui est particulièrement utile pour ce type d'ouvrage souvent implanté à proximité d'infrastructures routières.
- **Créer des îlots de fraîcheur** : même s'il ne présente pas d'arbre ou d'arbuste. La végétation herbacée joue aussi un rôle de tampon thermique grâce à l'évapotranspiration des plantes.



Montpellier (34) © P. Bieuzen - ARB Occitanie

* Une étude a démontré qu'une action de végétalisation avec 9 espèces de végétaux indigènes d'un espace vert d'une municipalité très urbanisée a permis d'augmenter de 7,3 fois la population d'insectes au bout de 3 ans - <https://besjournals.onlinelibrary.wiley.com/doi/full/10.1002/2688-8319.12259>

4 Nguyen, Thanh & Likitlersueng, Suched & Jotisankasa, Apiniti. . Stability Analysis of Vegetated Residual Soil Slope under Rainfall Conditions. Environmental Geotechnics. 2018.

QUELQUES EXEMPLES EN OCCITANIE

Le Parc d'activité Le Cassé 1 à Saint Jean (31) réalisé en 1999, a été conçu dans une démarche de développement durable. Avec maintenant plus de vingt ans d'existence, ce projet témoigne de la pérennité dans le temps de ce type d'aménagement. La présence de boisements à proximité a permis de diversifier les plantations et d'accueillir une végétation spontanée, pour assurer des continuités écologiques. La végétation dissimule les entreprises et les parkings offrant une meilleure qualité paysagère pour les usagers.



Vidailhan est un écoquartier au sein de la ZAC de Balma-Gramont (31). Il intègre un ensemble d'aménagements durables et garantit une continuité écologique avec les espaces ruraux avoisinants. Ce site en pente a privilégié des aménagements permettant l'infiltration de l'eau dans les sols.





Talus d'aménagement,
Saussan (34) © HECTARE



Talus d'aménagement, Toulouse (31)
© S.Boulenger - ARB Occitanie



Plantation d'arbustes en Végétal local sur
pente, Loiret (45) -© V. Ventre - ARB Occitanie

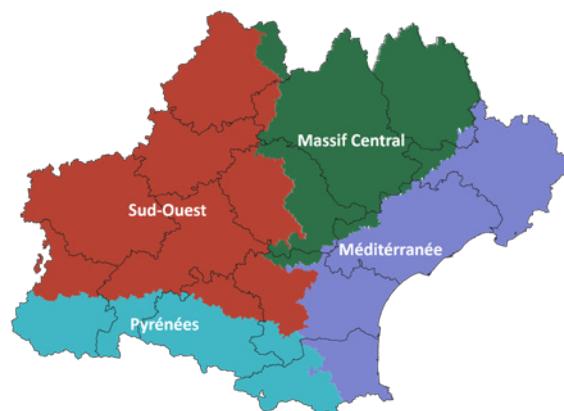
ETAT DES LIEUX



Avant toute chose, pour pouvoir mener à bien un projet de végétalisation et choisir les plantes les plus adaptées, il faut connaître son terrain. Les conditions environnementales du lieu, les types de matériaux avec lesquels vous travaillez ainsi que l'usage prévu du site vont vous orienter dans le choix des espèces.

Il y a plusieurs éléments à prendre en compte avant de végétaliser un talus :

■ **La zone biogéographique** : en Occitanie, il existe quatre grandes zones biogéographiques différentes (Massif central, Pyrénées, Sud-Ouest, Méditerranée). Pour savoir dans quelle zone vous vous situez, veuillez vous référer à la carte ci-contre. Les végétaux adaptés à chacune d'elles sont notamment répertoriés dans le guide «[Plantons local en Occitanie](#)» et sa déclinaison en outil web disponible sur le site de l'ARB Occitanie.



■ **Le climat** : il est important de prendre en compte la température et l'ensoleillement de votre espace. De plus, les microclimats peuvent jouer un rôle important dans le développement de la plante (courant d'air, ombre...).

■ **Les caractéristiques du sol** : la composition du sol (pH, humidité) a une influence sur le développement et le maintien des végétaux. Dans le cas d'un talus, l'humidité du sol peut varier suivant si on se situe en haut, en bas du talus ou sur les pentes. Pour les talus créés spécifiquement pour l'aménagement, une réflexion poussée doit être menée avec les professionnels du végétal (paysagiste, pédologue, écologue) afin de mettre en place un sol garantissant un bon développement des végétaux.

Tous ces éléments vous permettront de sélectionner les espèces les plus adaptées à votre projet de végétalisation.



CONCEPTION

FAIRE SON CHOIX DE VÉGÉTALISATION



Avant de réaliser un projet de plantation, il est important de prendre en compte, en amont, **les usages auxquels cet espace est destiné**. Un talus au sein d'une zone d'aménagement ou un talus en bord de route ne servent pas systématiquement les mêmes besoins.

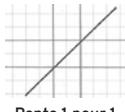
Ce dernier peut répondre à des questions de sécurité, afin de garantir la visibilité des conducteurs ou encore empêcher la circulation des animaux sur la route. Le talus au sein d'un projet d'aménagement doit, quant à lui, répondre à des questions d'esthétisme et de besoin d'intimité de la part des habitants.



Bleuet des moissons (*Cyanus segetum*) - © CBNPMP

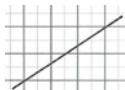
Planter des haies et des arbres en haut du talus renforce le rôle de brise-vue et de brise-vent. Avoir **une diversité de strates** (herbacée, arbustive, arborée) au sein de son espace permet de le rendre plus équilibré, résistant et résilient. Il est également important de **diversifier les essences et de choisir des espèces sauvages d'origine locale**, ayant co-évolué avec la faune environnante. Ces dernières sont plus adaptées aux milieux et offrent des habitats plus fonctionnels pour accueillir une plus grande biodiversité. Un **paillage** biodégradable (paille, BRF, feuilles mortes...) peut être mis en couvre-sol pour retenir l'humidité et limiter l'arrosage.

LA PENTE



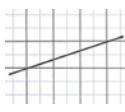
Pente 1 pour 1

Lors de la mise en place des talus, la pente reste la plus grande problématique à traiter. Il est important de **végétaliser rapidement votre sol**, cela permet de protéger le talus des intempéries et donc de son érosion. Au-delà d'une **pente de 1 pour 1**, un soutènement est nécessaire avant la végétalisation.



Pente 3 pour 2

Une **pente de 3 pour 2** est l'inclinaison maximale pour un talus sans soutènement. Les végétaux doivent être rapidement implantés.



Pente 3 pour 1

Les talus en **pente de 3 pour 1** sont appelés "talus paysager". La pente est douce et peut accueillir tout type de végétation⁵.

Pour tenir la pente, il est possible de mettre en place **un muret en pierres sèches ou un gabion**. Cela permet le drainage de l'eau et un espace d'accueil de la biodiversité : la petite faune et les plantes s'y installent. Il est également possible de réaliser un **soutènement en bois**, les essences locales de bois non traitées sont à privilégier.

Prendre en compte les usages et l'entretien dès la conception du projet doit permettre de **créer un espace fonctionnel, répondant aux besoins et compatible avec l'entretien de celui-ci**. En fonction du matériel utilisé pour l'entretien, le pourcentage de pente, la hauteur, les accès existants ou à créer, seront autant de paramètres à prendre en compte pour l'entretien de cet espace de nature.



Gabions en bas de talus © CC

⁵ Fiches conseils n°7 Aménager avec la pente, Parc naturel régional du Vexin français. Juin 2023.

Lien : http://www.pnr-vexin-francais.fr/fichier/pnr_document/926/document_fichier_fr_07_amenager_avec_la_pente.pdf

RÉALISATION



La régénération naturelle ou assistée permet la **colonisation de votre espace par la végétation spontanée**. C'est une méthode moins onéreuse qui garantit l'installation d'espèces adaptées aux conditions pédo-climatiques de votre espace. Il faudra tout de même veiller à ce que des plantes exotiques envahissantes ne s'y développent pas.

Pour l'implantation d'une strate herbacée, il existe plusieurs procédés de mise en œuvre.

Le semoir : il répartit les semis de graines de façon homogène sur le terrain. Il en existe plusieurs types.

Le **godet** : cette technique consiste à faire pousser les plants dans de petits pots individuels avant de les transplanter à leur emplacement définitif. Il est conseillé de protéger les jeunes plants du piétinement le temps que la plante se développe. Cette méthode est adaptée pour les petites surfaces.

L'hydroseeding ou hydro-ensemencement : cette technique consiste à pulvériser en jet un mélange de semences, fibres de bois ou de cellulose, de fixateurs et d'eau, afin d'obtenir une sorte de pâte, qui permet de plaquer les graines au sol. Veiller à ce que les **fixateurs utilisés soient organiques**, certains font appel à des substances chimiques qui sont à proscrire⁶. C'est une **méthode particulièrement adaptée pour les sols en pente**,

notamment pour limiter l'érosion des sols dans les premiers mois de l'ouvrage puisqu'elle permet une germination rapide des graines. L'hydroseeding se fait uniquement sur sol nu, les semences ne pouvant pas adhérer à la terre si de la végétation est déjà présente.

Pour les plantations d'arbres et arbustes, se référer aux préconisations de plantation décrite dans le guide «Plantons local en Occitanie». Il est primordial de **préserver les espèces végétales existantes** lorsque cela est possible. Si un arbre est présent à l'endroit où vous voulez faire votre projet de talus, il est important soit de trouver une solution pour l'inclure dans le projet, soit de déplacer le talus si les contraintes sont incompatibles. En effet, les arbres existants apportent un bénéfice écologique plus important que de nouvelles plantations. Par exemple, pour ce qui est de la séquestration du carbone, un arbre adulte stocke 109kg de CO₂/an alors qu'un jeune arbre n'absorbe que 5kg de CO₂/an⁷. Ainsi, **la disparition d'un arbre adulte n'est pas compensée par la plantation d'un jeune arbre**.



Hydroseeding © CBNPMP

⁶ Génie écologique, Fiche synthèse solution - Végétalisation. 2019.

Lien : https://www.genieecologique.fr/sites/default/files/documents/biblio/fiche_vegetalisation_fin_0.pdf

⁷ CAUE 77, Plaidoyer pour une loi Arbre hors forêt. 2023. Lien <https://www.caue77.fr/content/plaidoyer-pour-une-loi-arbres-hors-foret>

GESTION



Avant toute intervention, il est nécessaire d'enlever les déchets (plastiques ou autres). Pour la gestion de la strate herbacée, la **tonte** est une technique couramment mise en œuvre. Pour qu'elle soit favorable à la biodiversité, il est conseillé d'**espacer les périodes de tonte** afin de limiter le stress de la plante, néfaste à son développement. Une tonte supérieure à une **dizaine de centimètres** évite de détruire les nids des polliniseurs.



Talus routier avec strate arbustive, Pas de l'Escalette (34) © S.Boulenger - ARB Occitanie

Même si elle demande plus de temps, la **fauche** est une technique plus douce et moins polluante, si elle est effectuée avec des outils manuels. Elle nécessite un matériel spécifique. Il est conseillé de réaliser **une à deux fauches par an**, fin juillet et/ou fin novembre afin de permettre aux plantes et aux polliniseurs de se reproduire. **Le produit de fauche, le foin, doit être exporté**. Il peut par exemple, être mis au compostage ou rassemblé au pied d'arbres pour faire du paillage. A savoir qu'un talus couvert de ligneux pérennes ne nécessite pas de passage annuel de fauchage ou de débroussaillement.

La **gestion différenciée** est une méthode de gestion ayant recours à plusieurs techniques d'entretien dont la tonte et la fauche suivant les besoins du lieu. Moins onéreuse, cette technique consiste à définir **un mode d'entretien différent suivant les zones de votre espace**. Par exemple, pour un talus en bord de route, la zone basse est tondue courte pour permettre la visibilité et l'arrêt d'urgence des véhicules, tandis que la zone en pente est fauchée une fois par an. Enfin, le haut sera laissé en libre évolution. Cette gestion va permettre de développer des milieux diversifiés, favorables à l'expression d'un écosystème plus équilibré (accueil de polliniseurs, oiseaux, etc...).

Enfin, l'**éco-pâturage** est une pratique particulièrement adaptée pour les talus parfois difficiles d'accès. Il s'agit de faire paître des chèvres ou des moutons pour entretenir l'espace. Cette technique est respectueuse de l'environnement puisqu'elle ne produit aucune pollution, le sol est aéré et enrichi par les déjections des animaux. Néanmoins, assurez-vous que **les animaux ne soient pas traités avec un antiparasitaire**, car cela s'avère mortel pour certains insectes. De plus, cette pratique, encore marginale en milieu urbain, suscite la curiosité des habitants. C'est donc l'occasion de faire de la médiation et tisser du lien social autour de la biodiversité.

Le végétal est un écosystème vivant. Ainsi, la végétalisation d'un espace représente de nouveaux habitats et sources de nourriture pour certains organismes. Il est important de réfléchir en termes d'écosystème, cela permet de mieux le gérer. Par exemple, si vous craignez que la végétation n'attire trop d'insectes, il suffit **d'introduire leurs prédateurs naturels** (oiseaux, hérissons, chauves-souris) en favorisant leurs lieux de vie comme les haies, tas de feuilles ou de bois, mais aussi les nichoirs, abris à hérisson, gîtes à chauves-souris...



Écopâturage en milieu urbain.
© FREDON Occitanie

LES POINTS DE VIGILANCE

- **Les espèces exotiques envahissantes** représentent 1 des 5 grandes menaces sur la biodiversité selon l'Intergovernmental science-policy Platform on Biodiversity and Ecosystem Services (IPBES). Pour en savoir plus, les Conservatoires botaniques nationaux des Pyrénées et Midi-Pyrénées (CBNPMP) et Méditerranéen ont élaboré [la liste des plantes exotiques envahissantes en Occitanie](#)⁸.
- Il est possible et même recommandé d'installer **une noue ou un fossé au pied du talus** afin de récupérer l'eau de ruissellement en bas de pente pour une gestion intégrée des eaux pluviales (voir le fascicule [Noues et fossés](#)).
- **“Faire propre”** par un excès d'entretien ne correspond pas au fonctionnement des plantes. Il ne faut pas oublier que les espaces de nature/verts sont des écosystèmes et que les plantes sont des êtres vivants.



Griffe de sorcière en fleur (*Carpobrotus edulis*) considérée espèce exotique envahissante en Occitanie. © M. Le Berre - CBNMed

LES FAUSSES BONNES IDÉES

Une **tonte trop fréquente fragilise votre talus**. En plus de nuire à la biodiversité, cela favorise l'érosion des sols puisque les végétaux n'ont pas le temps de développer un système racinaire assez conséquent pour retenir efficacement le sol.



Bâche plastique sur talus, Durenque (12) © S.Boulenger - ARB Occitanie



LE PLASTIQUE, CE N'EST PAS FANTASTIQUE

L'utilisation de bâches, pelouses synthétiques **ou tous types de support en plastique est à bannir**. Ils asphyxient le sol, empêchent l'eau de s'infiltrer et accélèrent l'érosion. De plus, la pollution engendrée par leur fabrication, mais aussi leur décomposition en microparticules de plastique, polluent durablement les milieux naturels⁹.

⁸ Article sur les plantes exotiques envahissantes du Conservatoire Botanique Nationale Pyrénées et Midi Pyrénées, accessible ici : <https://cbnpmp.blogspot.com/2023/02/plantes-exotiques-envahissantes-pee-occitanie.html>

⁹ Génie écologique, Fiche matériaux - Plastique. 2019.
Lien : https://www.genieecologique.fr/sites/default/files/documents/biblio/fiche_plastique_fin.pdf

SE FAIRE ACCOMPAGNER



De nombreux acteurs présents sur le territoire sont là pour vous accompagner dans les différentes étapes de vos projets de végétalisation.

Pour un premier niveau de conseil, [rapprochez-vous des CAUE](#), présents dans chacun des départements d'Occitanie. Ils pourront vous accompagner dans vos premières réflexions et vous orienter vers les professionnels indispensables à la bonne réalisation de votre projet.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur les sites de l'ARB Occitanie, Végétal local ou de l'UPGE où vous trouverez les [annuaires d'acteurs engagés](#) pour la nature.



COMPOSER VOTRE PALETTE VÉGÉTALE

L'enjeu principal qui se pose lorsque l'on souhaite végétaliser un talus est d'avoir **une végétation qui développe rapidement un système racinaire robuste pour éviter l'érosion de la pente**. Une strate herbacée est donc essentielle pour protéger le sol et permettre la circulation de l'eau sans générer de l'érosion et de l'accumulation de limons ou d'argiles dans les fossés. Mais il peut également être intéressant d'**inclure d'autres strates** que la strate herbacée. Pour cela se référer aux espèces présentes dans le guide «*Plantons local en Occitanie*».

Les espèces présentées ci-dessous sont des **végétaux sauvages d'origine locale**, c'est-à-dire qu'ils sont naturellement présents en Occitanie, compatibles avec la plantation. Les fournisseurs de la marque **Végétal local¹¹** ont les compétences techniques et écologiques pour vous conseiller sur le choix de ces espèces et vous accompagner dans la gestion associée. Vous pouvez également demander à votre fournisseur habituel des végétaux de cette marque.

Cette palette est **issue d'échanges avec les producteurs de semences** qui ont permis de confirmer leur disponibilité en cas de commande. Mais une gamme plus large d'espèces est disponible. Vous la retrouverez notamment dans le guide « *Plantons local en Occitanie* ».

Nous rappelons qu'il **est essentiel de construire une palette spécifique à chaque projet de végétalisation via l'appui d'un expert (paysagiste, naturaliste/ écologue, pédologue)**. Toutefois, si le recours à une expertise n'est pas envisageable, il est possible de s'appuyer sur les compositions végétales proposées ici pour mettre en œuvre une végétalisation en utilisant des végétaux sauvages d'origine locale.

Enfin, vous pourrez retrouver l'ensemble des critères pour chacune des espèces présentées sur l'outil en ligne en sélectionnant le milieu “bâti-talus”¹².

11 Site web accessible ici : <https://www.vegetal-local.fr/>

12 <https://www.arb-occitanie.fr/ressource/guide-plantons-local-en-occitanie/>

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Méditerranée	Massif central	Sud-Ouest	Pyrénées
<i>Achillea millefolium</i> L., 1753	Achillée millefeuille	✓	✓	✓	✓
<i>Anthyllis montana</i> L., 1753	Anthyllide des montagnes		✓	✓	✓
<i>Briza media</i> L., 1753	Brize intermédiaire		✓	✓	✓
<i>Calendula arvensis</i> L., 1763	Souci des champs	✓	✓	✓	
<i>Centaurea decipiens</i> Thuill., 1799	Centaurée tardive		✓	✓	✓
<i>Centaurea jacea</i>	Centaurée jacée	✓	✓	✓	✓
<i>Centaurea pectinata</i> L., 1763	Centaurée pectinée	✓	✓		
<i>Centaurea scabiosa</i> subsp. <i>scabiosa</i> L., 1753	Centaurée Scabieuse	✓	✓	✓	
<i>Cichorium intybus</i> L., 1753	Chicorée amère	✓	✓	✓	✓
<i>Coronilla varia</i> L., 1753	Coronille changeante	✓			
<i>Cota altissima</i> (L.) J.Gay ex Guss., 1844	Anthémis géante	✓		✓	
<i>Cyanus segetum</i> Hill, 1762	Bleuet des moissons	✓	✓	✓	✓
<i>Dactylis glomerata</i>	Pied-de-poule	✓	✓	✓	✓
<i>Dactylis glomerata</i> subsp. <i>hispanica</i> (Roth) Nyman, 1882	Dactyle d'Espagne	✓		✓	
<i>Daucus carota</i> subsp. <i>carota</i> L., 1753	Carotte sauvage		✓	✓	✓
<i>Dianthus deltoides</i> L., 1753	Oeillet couché		✓		✓
<i>Echium vulgare</i> L., 1753	Vipérine commune	✓	✓	✓	✓
<i>Gladiolus italicus</i> Mill., 1768	Glaïeul des moissons	✓		✓	
<i>Holcus lanatus</i> L., 1753	Houlque laineuse	✓	✓	✓	✓
<i>Hypericum perforatum</i> L., 1753	Millepertuis perforé	✓	✓	✓	✓
<i>Knautia arvensis</i> (L.) Coult., 1828	Knautie des champs		✓	✓	✓
<i>Knautia arvernensis</i> (Briq.) Szabó, 1934	Knautie d'Auvergne		✓	✓	✓
<i>Knautia integrifolia</i> (L.) Bertol., 1836	Knautie à feuilles entières	✓		✓	
<i>Leucanthemum ircutianum</i> DC., 1838	Marguerite	✓	✓	✓	✓
<i>Linum usitatissimum</i> subsp. <i>angustifolium</i> (Huds.) Thell., 1912	Lin bisannuel	✓	✓	✓	✓

Faites vos listes en un clic sur l'outil web «Plantons local». Rendez-vous sur la page <https://www.arb-occitanie.fr/ressource/guide-plantons-local-en-occitanie/>

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Méditerranée	Massif central	Sud-Ouest	Pyrénées
<i>Lolium perenne</i> L., 1753	Ivraie vivace	✓	✓	✓	✓
<i>Lotus corniculatus</i> subsp. <i>corniculatus</i> L., 1753	Sabot-de-la-mariée		✓	✓	
<i>Malva moschata</i> L., 1753	Mauve musquée		✓	✓	✓
<i>Malva sylvestris</i> L., 1753	Mauve sauvage	✓	✓	✓	✓
<i>Medicago lupulina</i> L., 1753	Luzerne lupuline	✓	✓	✓	✓
<i>Papaver rhoeas</i> L., 1753	Coquelicot	✓	✓	✓	✓
<i>Plantago lanceolata</i> L., 1753	Plantain lancéolé		✓	✓	✓
<i>Poa trivialis</i> L., 1753	Pâturin commun	✓	✓	✓	✓
<i>Salvia pratensis</i> L., 1753	Sauge commune		✓	✓	
<i>Salvia verbenaca</i> L., 1753	Sauge fausse-verveine	✓		✓	
<i>Scabiosa atropurpurea</i> var. <i>maritima</i> (L.) Fiori, 1903	Scabieuse maritime	✓		✓	
<i>Scabiosa columbaria</i> L., 1753	Scabieuse colombaire	✓	✓	✓	✓
<i>Schedonorus arundinaceus</i> (Schreb.) Dumort., 1824	Fétuque Roseau		✓	✓	✓
<i>Silene dioica</i> (L.) Clairv., 1811	Compagnon rouge, Silène dioïque		✓	✓	✓
<i>Silene italica</i> (L.) Pers., 1805	Silène d'Italie	✓	✓		
<i>Silene latifolia</i> Poir., 1789	Silène à feuilles larges	✓	✓	✓	✓
<i>Trifolium dubium</i> Sibth., 1794	Petit Trèfle jaune		✓	✓	✓
<i>Trifolium incarnatum</i> var. <i>molinerii</i> (Balb. ex Hornem.) DC., 1815	Trèfle de Molineri	✓	✓	✓	
<i>Trifolium pratense</i> L., 1753	Trèfle des prés		✓	✓	✓
<i>Trifolium repens</i> L., 1753	Trèfle rampant		✓	✓	✓
<i>Trifolium stellatum</i> L., 1753	Trèfle étoilé	✓			
<i>Vaccaria hispanica</i> (Mill.) Rauschert, 1965	Vaccaire d'Espagne	✓			
<i>Vicia cracca</i> L., 1753	Vesce cracca, Jarosse		✓	✓	✓
<i>Xeranthemum cylindraceum</i> Sm., 1813	Xéranthème fétide			✓	

Plantons Local

EN OCCITANIE



Contacts

Véronique Ventre - Chargée de projet - Planification territoriale et ERC
ARB Occitanie Site de Toulouse - veronique.ventre@arb-occitanie.fr - 06 02 06 42 17

Pierre Bieuzen - Chargé de projet - Aménagement opérationnel et ERC
ARB Occitanie Site de Montpellier - pierre.bieuzen@arb-occitanie.fr - 07 86 71 71 55

